

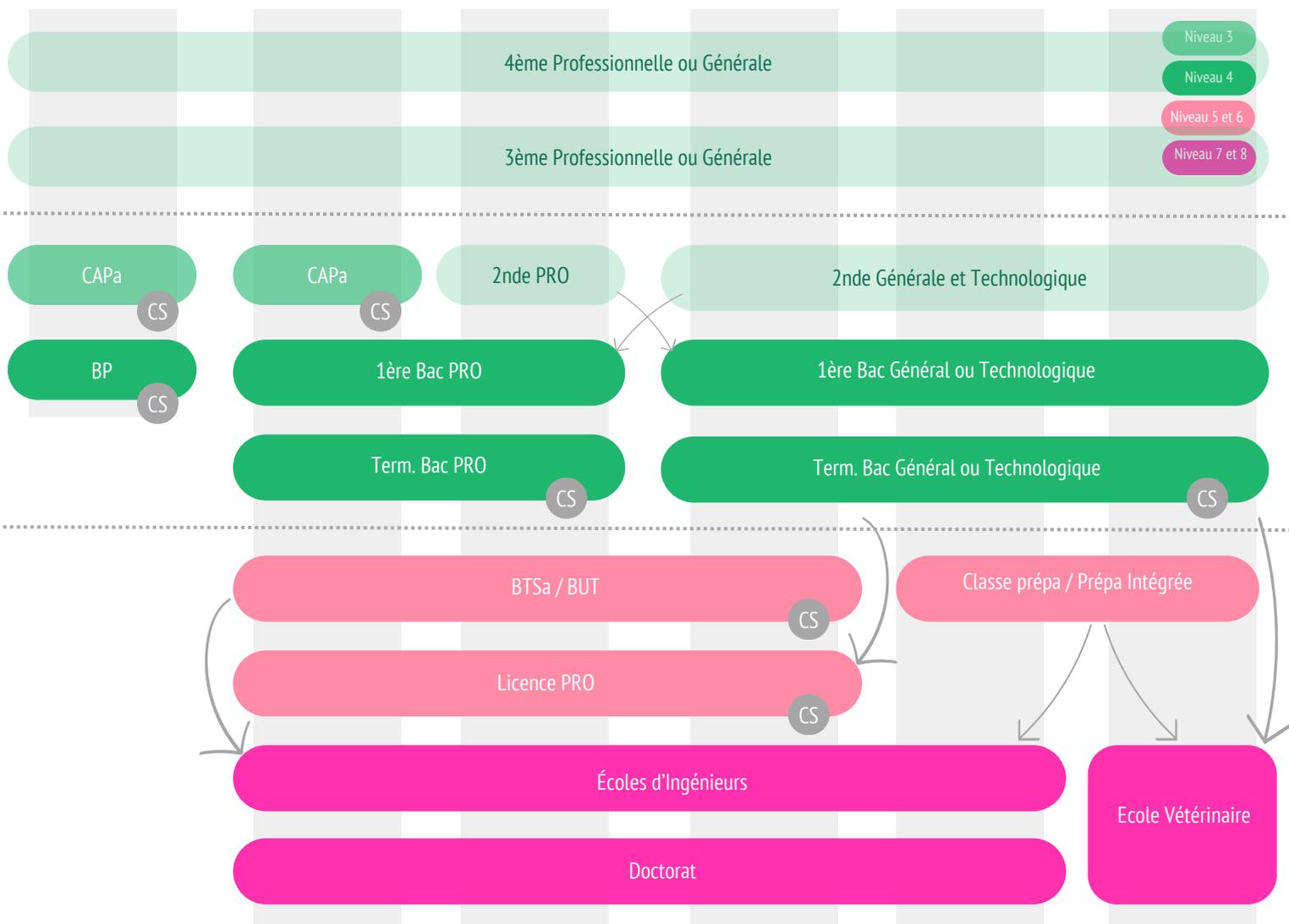


Lexique, des formations agricoles

CAP	Le certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) donne une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé. C'est un diplôme national qui atteste d'un premier niveau de qualification professionnelle. Il a pour objectif une entrée directe dans la vie professionnelle mais rend possible également la poursuite d'études. Le CAP s'obtient généralement en 2 ans et peut même se passer en 1 an dans certains cas.	Niveau 3
BP	Le Brevet professionnel nécessite l'obtention au préalable d'un CAP, et propose une formation encore plus axée sur la pratique professionnelle pour un niveau de qualification égal au Bac professionnel. Le Brevet professionnel se prépare en un ou deux ans après le CAP et s'effectue uniquement en contrat d'apprentissage.	Niveau 4
Bac Pro	Le Bac pro se prépare généralement en 3 ans après la classe de 3 ^e . Il permet de construire progressivement son orientation vers l'insertion professionnelle ou une poursuite d'études. Sous statut scolaire ou en apprentissage, il est aussi accessible après un CAP ou un autre bac. Le Bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché du travail. Ce diplôme permet d'accéder directement à un emploi ou de poursuivre sa formation dans l'enseignement supérieur, principalement en 1 ^{re} année de BTS.	Niveau 4
Bac Techno	Les 8 séries du bac technologique proposent des enseignements à la fois de culture générale et technologique. Les élèves suivent 3 spécialités en classe de 1 ^{re} , puis en gardent 2 en terminale. L'objectif est de préparer les bacheliers à poursuivre en enseignement supérieur, essentiellement vers un BUT, BTS, licences professionnelles et au-delà.	Niveau 4
BTS	Le BTS est un diplôme national d'Etat de niveau bac+2. La formation dure généralement deux ans, certaines spécialités exigent une remise à niveau d'un an avant de démarrer le BTS. À l'inverse il est parfois possible de passer le diplôme en un an. La formation en BTS est accompagnée d'un ou de plusieurs stages en entreprise.	Niveau 5
BUT	Un BUT est un bachelor universitaire de technologie. Il se prépare dans un IUT (institut universitaire de technologie) en 3 ans après le bac. Les cours comprennent à la fois des travaux pratiques, des travaux dirigés et des cours magistraux. Le BUT vise à donner des compétences générales et techniques dans une activité professionnelle large.	Niveau 5
Licence Pro	Les licences professionnelles permettent aux titulaires d'un Bac+2 d'acquérir une spécialisation supplémentaire ou d'affiner leur cursus avant d'intégrer le marché du travail. Sa durée est variable : 1, 2 ou 3 ans. Elle est donc accessible aux bacheliers, comme aux étudiants du premier cycle qui peuvent choisir la licence pro au cours de leur parcours d'études.	Niveau 6
Titre Pro	Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée par le ministère du travail à l'issue d'une formation. Le niveau obtenu grâce à un titre professionnel s'étend de 3 (niveau CAP) à 6 (correspondant à un BAC +3 ou 4).	Niveau 3 à 6
CS	Un CS (Certificat de Spécialisation) est une qualification centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés. Le certificat de spécialisation peut être préparé sous statut scolaire, d'apprenti ou de stagiaire de la formation professionnelle continue.	Niveau 3 à 4
Bachelor	Un bachelor est un diplôme d'établissement privé qui donne un niveau équivalent à Bac +3 ou Bac +4 en fonction des formations et des spécialités. Le bachelor, contrairement à la licence, n'est pas obligatoirement reconnu par l'État.	

Cursus types, des formations agricoles

Parcours types de formations agricoles donnés à titre d'exemples. Il existe toutefois des passerelles ou des parcours moins communs en fonction du dossier de chaque apprenant. Dans certains cas, il est possible de passer de la filière professionnelle à la filière générale/technologique.



CS

Un CS peut être réalisé à toutes les étapes du cursus scolaire. Il va permettre de se professionnaliser et de se spécialiser, apportant ainsi une expertise et une valeur ajoutée dans un champ d'activité bien précis. Le CS ne permet pas toujours d'acquérir un niveau supplémentaire dans la nomenclature RNCP, mais il est fortement apprécié par les employeurs pour la professionnalisation qu'il permet d'obtenir.

Il peut être obtenu par les voies de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue, ainsi que par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).



Zoom sur
Bac Technologique STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

